

# Les Stratégies et Actions Envisagées

K. Bentabak, A. Graba

Service de Chirurgie et de Transplantation Hépatique

EHS, Centre Pierre et Marie Curie, Alger

Algérie

# Encadrement juridique des greffes d'organes, de tissus et de cellules

- **La Loi 85-05 de 1985** sur la promotion et la protection de la santé définit les règles pour le donneur vivant et instaure le consentement explicite pour le donneur en état de mort encéphalique.
- **La loi 90-17 de 1990** porte création du conseil national de l'éthique, et permet le prélèvement sans le consentement de la famille si la vie du receveur est menacée.
- **Arrêté N°30 du 2-10-2002** prévoit la liste des établissements autorisés à pratiquer le prélèvement et la greffe.

# Encadrement juridique des greffes d'organes, de tissus et de cellules

- **Arrêté No 34 du 19/11/2002**, fixe les critères scientifiques permettant la constatation médicale et légale du décès en vue des prélèvements d'organes et de tissus.
- **Arrêté No 35 du 30/11/2002**, définit le modèle type de documents relatifs au constat de décès de la personne sujette au prélèvement et à l'autorisation de prélèvement.
- **Arrêté No 49 du 20/07/2009**, fixe les missions la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité national de greffe d'organe et de tissus.

# La greffe d'organes en Algérie

Repose exclusivement sur  
« le donneur vivant intrafamilial »  
concerne le rein et le foie.

# Développement des centres de greffes d'organes, de tissus et de cellules

- **Transplantation Rénale:** 11/14 centres de greffes
- **Transplantation hépatique:** 2/3 centres  
CPMC d'Alger et EHU d'Oran
- **Greffe de Moelle:** 2/6 centres  
CPMC d'Alger et EHU d'Oran
- **Greffe de Cornée:** 8/13 centres

# Procréation Médicalement Assistée

Centres	Privés	Publics	Total
Alger	5	1	6
Oran	4		4
Constantine	1		1
Annaba	1		1
Mostaganem	1		1
Ghardaïa	1		1
Ouargla	1		1
Total	14	1	15

# Quels sont les besoins en Algérie ?

**Rein:** 15700 malades dialysés en 2012

Incidence de 3500 nouveaux cas/an

Nécessité de greffer dans l'année 10% des IRC en dialyse  
(normes OMS), soit 350 greffes/an

**Foie:** 15 greffes/million d'habitants/an.

soit 450 greffes/an.

**Cornée:** 1500 greffes/an.

**Moelle osseuse:** Seuls les adultes et les enfants de plus de 4 ans  
sont pris en charge.

# Bilan d'activité sur 5 ans en Algérie

GREFFES	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
Rein	116	112	77	116	133	554
Foie	5	4	3	3	0	15
Cornée	484	543	313	81	600	2021
Moelle osseuse	147	135	140	196	270	888
TOTAL	752	794	533	396	1003	3478

The background is a solid blue color with a fine halftone dot pattern. At the top, there are several wavy, overlapping lines in shades of blue and cyan, creating a sense of movement or a horizon line.

# Les actions envisagées et nos attentes

# Actions en cours

- Création de l'Agence Nationale Algérienne des greffes d'organes de tissus et de cellules (décret signé en mars 2012)
- Mise en place prochainement de l'organisation de cette Agence qui va permettre
  - le développement du prélèvement sur patient en état de mort encéphalique et la répartition des greffons
  - la création de la liste nationale des demandeurs de greffes d'organes de tissus et de cellules
  - et la création d'un registre de suivi de donneurs d'organes

## Actions en cours

- Création d'un laboratoire national de référence en immunologie
- Développer la greffe du poumon, du pancréas et du cœur
- Développer les moyens diagnostiques du rejet
- Mise en place de banques de tissus et de cellules

# Nos attentes = Accompagnement par l'ABM

1. Appui technique à l'agence nationale des greffes d'organes , de tissus et de cellules, dans les procédures menant à la greffe, notamment dans :
  - la mise en place d'une banque de tissu
  - l'instauration d'une culture du don
  - la création d'un centre de greffe pédiatrique
  - Le système d'information en matière de greffe
  - La mise en place d'une démarche d'assurance qualité
2. Appui technique à la création et au développement d'une agence nationale pour la procréation médicalement assistée et la génétique humaine.

# Partenariats entre Etablissements de Santé Français et Algériens

- En matière de Greffes, de PMA et de Génétique Humaine.
- En matière de recherche dans les mêmes domaines.

# Formation

- Formation des formateurs
  - de la greffe (coordinateurs, préleveurs...)
  - de la PMA et de la génétique humaine.
- Formations complémentaires des spécialistes en transplantation et en PMA

## Conclusions

- Il existe une volonté politique pour développer les greffes d'organes de tissus et de cellules.
- Des budgets spécifiques sont alloués à ces activités pour l'année 2012.
- Des centres de greffe pédiatrique sont envisagés.
- La PMA doit être mise en place dans les centres hospitaliers publics.

## Espérance et objectif

- Nous espérons qu'une loi de Bioéthique sera votée au cours de la prochaine législature.
- Notre objectif est de satisfaire la demande de notre population en greffes d'organes, de tissus et de cellules.